



*Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne*

Terme de référence du recrutement d'un  
expert en statistiques des prix  
(Poste EX2-2009)

## **Recrutement d'un expert en statistiques des prix (Poste EX2-2009)**

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale regroupant actuellement 19 Etats et dont le siège est à Bamako (MALI), recrute un **expert en statistiques des prix**.

AFRISTAT est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les Ministres de l'Economie et des Finances des pays africains membres de la Zone Franc. Son objectif est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. AFRISTAT a démarré ses activités le 2 janvier 1996.

Ces dernières années, la conjoncture économique a été marquée par une hausse généralisée des prix suite à celle des produits énergétiques et des produits alimentaires. Pour se doter d'instruments de mesure efficace de l'inflation, les Etats avec ou sans l'appui des organisations d'intégration sous régionale se sont engagés dans des processus de rénovation de leurs indices des prix à la consommation. Ainsi, depuis juillet 2007, la Commission de l'UEMOA a démarré la rénovation des indices harmonisés des prix de ses Etats membres avec l'appui technique d'AFRISTAT. De son côté, la Commission de la CEMAC a entrepris l'amélioration des indices des prix à la consommation existants et envisage de rénover ces indices sur une base harmonisée. Par ailleurs, la Commission de la CEDEAO compte mettre en œuvre son programme de rénovation des dispositifs de suivi des prix de ses Etats membres avec l'appui technique d'AFRISTAT.

Pour satisfaire cette demande et remplir sa mission d'observatoire, AFRISTAT souhaite renforcer ses capacités et ses ressources humaines dans le domaine des statistiques des prix à la consommation.

### **Attributions**

Sous l'autorité du Directeur Général, l'expert assure les activités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des statistiques des prix.

A ce titre, il a pour attributions :

- de planifier et réaliser les activités de sa compétence conformément au programme de travail de moyen terme et aux recommandations du Conseil des Ministres et du Comité de Direction d'AFRISTAT ;
- d'apporter sa contribution aux études économiques menées par AFRISTAT ;
- d'apporter des appuis techniques aux Etats membres, aux institutions d'intégration économique sous-régionale et aux écoles de formation statistique dans le domaine des statistiques des prix ;
- d'apporter sa contribution aux travaux d'amélioration des dispositifs de suivi, d'analyse et de diffusion des statistiques des prix aux niveaux national et sous-régional ;
- de veiller à ce que les dispositifs d'élaboration des statistiques des prix et les normes et nomenclatures utilisées respectent les standards internationaux ;
- d'apporter tout conseil au Directeur Général pour l'amélioration des performances d'AFRISTAT.

L'expert en statistiques des prix travaillera à l'intérieur du Département des Etudes et Synthèses et Economiques et en rapport avec les autres experts d'AFRISTAT. Il contribuera, par son expérience et ses compétences, au renforcement des systèmes statistiques nationaux (SSN) en apportant son appui technique à la production des informations économiques pertinentes pour donner aux Etats membres les instruments d'une gestion moderne de l'économie et en œuvrant pour l'harmonisation des systèmes d'information conjoncturelle dans le but de faciliter l'intégration des politiques économiques.

En outre, l'expert participe à la bonne exécution des autres activités d'AFRISTAT en collaboration avec l'ensemble du personnel. Il exerce toute autre tâche que le Directeur Général ou le coordonnateur de son département d'affectation peuvent lui confier.

### **Qualifications :**

Le titulaire de ce poste devra posséder les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien ou d'un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'élaboration des statistiques des prix (à la consommation, à la production industrielle, etc.) d'au moins 5 ans acquise dans un Institut National de Statistique ou dans une organisation d'appui en matière de mise en place de systèmes d'information statistique au niveau national ou international ;
- maîtriser l'outil informatique et les logiciels de bureautique et de traitement de données statistiques.

Les aptitudes suivantes constitueront un atout :

- communiquer, travailler en équipe, conduire des réunions et animer des ateliers et séminaires techniques et de formation ;
- avoir une connaissance parfaite du français ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais (lire, parler et écrire) ;
- être à même de travailler sous pression dans un milieu multiculturel.

### **Rémunération et avantages**

La rémunération brute annuelle de démarrage s'élève à 22,5 millions de FCFA, hors indemnités de logement, d'expatriation, de transport, allocation et indemnité pour frais de scolarité pour enfants mineurs, et frais de transport pour les congés tous les deux ans pour toute la famille.

### **Composition du dossier :**

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) ;
- un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé ;
- un certificat de nationalité, <sup>1</sup>

En cas de sélection définitive, il sera exigé :

- les originaux des diplômes les plus élevés déclarés ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin du travail ;
- d'autres pièces personnelles (actes d'état civil des membres de la famille, etc.)

### **Date de prise de fonction**

1<sup>er</sup> juillet 2009

---

<sup>1</sup> Le candidat doit être ressortissant de l'un des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

**Date limite de dépôt de dossiers**

27 février 2009

**Adresse :**

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT  
BP E1600 Bamako (MALI)  
Télécopie : +223 20 21 11 40

Il est conseillé de faire parvenir l'original du dossier par voie postale et une copie par voie électronique à l'attention du Directeur Général d'AFRISTAT à l'adresse suivante : [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org)